

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 3

Artikel: Débuts pédagogiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ambition n'a point dressé sa tente
En ces foyers où veille la vertu.
Sans vains désirs, l'armailli se contente
Du bleu sarreau dont il est revêtu !

Yeux bons et droits, âmes des anciens âges,
Que vous plaisez en ce siècle orgueilleux,
Grâces des monts, candeur sur les visages
Pour vous la vie est un reflet des cieux !

Garde longtemps ta fraîcheur idyllique,
Petit pays ! Tes ravins ignorés
Ont conservé de ces parfums antiques,
Qu'un Dieu clément lègue à ses préférés !

J. MICHEL.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

*

II. A BEL-AIR

(Suite.)

8. Mes destinées s'accomplissent.

Il y avait à peine six mois que je desservais l'école de Bel-Air ; et, certes, j'étais loin de penser à quitter au bout de si peu de temps un poste où des liens intimes commençaient à se former entre maître et élèves.

Comme à Marsillens, je continuai, dans mon village natal, d'aller de temps en temps à Fribourg rendre visite à mes professeurs favoris ¹. Or, une matinée, j'arrive à l'impro-

¹ *L'Ecole cantonale*, sans doute, avait, comme création du régime radical de 1848, un caractère et des tendances libérales ; mais c'était un libéralisme croyant. L'enseignement qu'on nous y donnait n'avait rien de répréhensible. Outre l'enseignement religieux, que nous recevions régulièrement dans toutes les classes, régnait à notre Ecole un esprit catholique, qui trouvait son expression dans la pratique régulière des devoirs du chrétien. Sous peine de prison, nous étions tenus d'as-

viste chez M. Daguet qui demeurait rue des Epouses, aujourd'hui maison du Dr Cuony. On m'introduit dans son cabinet de travail. Je trouvai là mon Directeur en robe de chambre bigarrée, coiffé de sa casquette plate et traditionnelle. Il était tout absorbé par son magistral travail de la biographie du Père Girard ; à mon entrée, il continua d'écrire et, sans même tourner la tête vers moi, il me dit : « Bonjour, Després : j'ai une place pour vous en Allemagne ; l'accepteriez-vous ? » — « Où ? » — « A Wiesbade ». — « Quand vous voudrez », Monsieur le Directeur, répondis-je sans la moindre hésitation, ahuri que j'étais comme par un étrange événement qui paralysait ma pensée. A cette simple question de M. Daguet, tout un immense horizon s'ouvre comme par enchantement à mes yeux ; toutes mes

sister en corps aux offices du dimanche et des fêtes, où nous accompagnaient toujours la plupart de nos professeurs. Nous avions un répertoire de chants français, allemands et latins, que nous exécutions en chœur. Enfin, nous étions tenus d'aller nous confesser et de communier en corps trois fois l'année : à Noël, à Pâques et à la fin de l'année scolaire. « Pourrait-on se tromper encore et croire, d'après nos paroles, » disait d'un cœur ému notre directeur Alexandre Daguet, dans son « discours de fin d'année du 20 juillet 1857, qu'un sentimentalisme « affectueux... prend la place de la Religion positive dans notre école « mixte, et trompe ainsi plutôt qu'elle ne satisfait les besoins religieux « des jeunes âmes ? *Ce vague sentimentalisme n'a rien de commun avec la foi naïve et profonde qui anime notre jeunesse. Ceux qui pourraient avoir cette pensée n'ont jamais été témoins du touchant recueillement avec lequel notre petit peuple studieux approche de la Table sainte aux grands jours des communions générales.* » Plusieurs de nos professeurs appartenaient au parti conservateur d'alors. En revanche, Cerbelloni, professeur de sciences naturelles, ayant l'une ou l'autre fois manifesté, dans ses leçons, des opinions matérialistes et athées, fut immédiatement destitué de ses fonctions et congédié par le gouvernement. Bien plus, l'Ecole cantonale a formé toute une élite d'hommes catholiques ; je n'ai qu'à citer les noms, encore présents à ma mémoire, de Bise Modeste, commissaire général, de Blanc-Dupont, instituteur, de Schor deret Joseph, chanoine, Doutaz, curé de Domdidier, Muller Léon, ancien directeur de la Banque hypothécaire, Pauchard Florentin, Père Chartreux de la Valsainte, Fontaine, mort à la Trappe de Marseille, Gremaud, ingénieur cantonal, Schneuwly Joseph, archiviste d'Etat, Stragoz, instituteur, décédé à Marly, Mgr Thierrin, ancien curé de Promassens, etc., etc. Aussi l'un des derniers vétérans de l'Ecole cantonale, je croirais me rendre coupable d'une lâche ingratitudo, en reniant les bienfaits dont j'y ai joui et en ne la défendant pas contre les calomnies auxquelles elle a été en butte.

aspirations qui, jusqu'ici, n'étaient en moi qu'à l'état latent, se réveillèrent comme par l'effet d'un choc violent. Ce fut une subite révélation de mon avenir, qui mettait le comble à mes vœux et me sortait une fois de plus d'une étroite sphère d'activité, où j'aurais fini par m'encroûter, peut-être.

Le poste dont il était question à Wiesbade était une simple place de précepteur dans un pensionnat de jeunes gens : surveiller des pensionnaires et des écoliers venant des différentes écoles de la ville faire leurs devoirs à la pension et se préparer aux leçons du lendemain ; les accompagner et les surveiller dans leurs promenades quotidiennes : enfin — et la principale occupation — les initier à la conversation française ! Je me figurais, dans cette nouvelle position, un vrai paradis terrestre, où je n'aurais à m'occuper que d'anges et de petits saints. Hélas ! les déceptions ne devaient pas tarder à aigrir ma première étape en Allemagne. On y reviendra plus tard.

9. Démission et départ.

Lorsque je rentrai au logis, je n'eus rien de plus empressé que de communiquer toute chaude cette mirobolante nouvelle à mon frère et à ma pauvre vieille mère. Tous deux l'accueillirent avec une muette stupéfaction, et ma mère n'y répondit que par des larmes. Mais rien ne pouvait m'ébranler dans ma résolution. Le lendemain, je donnai ma démission aux autorités locales, qui, immédiatement, s'offrirent à porter au maximum de 600 fr. mon traitement de 500 fr. Mais, m'eût-on offert mille francs, que cela ne m'aurait pas retenu.

Ainsi est la jeunesse : avide d'aventures, de voir le monde et de tenter la fortune.

Cette démission produisit dans la localité l'effet d'un coup de foudre dans un ciel serein. Aussi bien les parents que les autorités locales en éprouvèrent une amère déception. Il me semblait lire sur leurs visages le juste reproche qu'on me faisait : « Pourquoi es-tu venu nous bercer un moment de tes projets d'éducation, si tu voulais nous quitter déjà au bout de six mois ? » — Etant allé à Estavayer prendre congé du Préfet, la première et la dernière visite que je lui rendais, celui-ci m'adressa les plus vifs reproches ; c'était,

disait-il avec raison, mettre la commune dans un cruel embarras.

Quinze jours plus tard, vers fin mai, je partais pour l'Allemagne, ma terre de prédilection. Ma mère bien-aimée, anéantie par cette cruelle séparation, n'eut pas même la force de m'accompagner jusqu'au char-à-banc qui allait m'emporter vers Fribourg. Tout éplorée, et rempli du vague pressentiment qu'elle ne me reverra plus sur cette terre, elle ouvrit une des fenêtres qui donnent sur la place : *Adieu ! enfant cheri, me crie-t-elle encore, nous nous reverrons dans les Tabernacles éternels.* Ce furent les dernières paroles que j'entendis de la bouche de ma sainte mère et, au moment où j'écris ces lignes, dans ma 72^{me} année, j'en verse encore des larmes d'amer repentir. Comment pouvais-je être si cruel envers celle qui m'aimait d'un amour sans bornes?! Mais les desseins de la Providence sont insondables. Il a sans doute fallu que je fisse en Allemagne une grande évolution religieuse pour qu'il me soit donné de revoir ma mère

Dans les Tabernacles éternels !



APPENDICE ¹

I. Bel-Air aux temps de sa prospérité et de sa décadence.

Bel-Air a eu son *âge d'or* vers la fin du XVIII^{me} siècle et dans la première moitié du XIX^{me} siècle, jusqu'à l'époque du Sonderbund. Une aisance cossue et même la richesse y régnaient. Une seule famille, celle des Walthère, y repré-

¹ Ce chapitre pourrait paraître superflu dans les *Souvenirs d'un instituteur*, mais comme il touche de près à l'éducation publique en général, et à l'école en particulier, on ne trouvera pas déplacé que, sous la rubrique ci-haut, je fasse une incursion sur le domaine historique d'une petite commune rurale. La vie d'un village, son développement, sa prospérité et sa décadence, les hommes qui ont présidé à ses destinées, tout cela nous donne l'image vivante d'un Etat en miniature et mérite bien qu'on y vole quelque attention et un peu d'intérêt.

sentait le prolétariat. Bel-Air possédait des *familles et des traditions*.

Gracieusement assis et disposé en forme de croissant au pied du *Mont*, dans une riante et fertile campagne, Bel-Air est le type du village idyllique et coquet. Isolé de toute circulation, loin des routes postales, ce petit village d'environ deux cent cinquante âmes jouit d'un calme absolu. Le Créateur l'a fait et placé là pour le bonheur de ses habitants. Varié dans ses formes et accidenté dans sa configuration horizontale, il n'a rien du gâchis ni de la monotonie de certains villages. Situé sur un plan incliné du nord au sud, Bel-Air peut facilement être embrassé d'un coup d'œil depuis la plaine de Payerne. La plupart de ses propriétaires ayant un verger à proximité immédiate, leurs habitations sont délicieusement ombragées et dissimulées par le vert feuillage d'innombrables arbres fruitiers.

La maison d'école actuelle, solide construction carrée en pierre des dernières années, occupe l'emplacement de l'ancienne mesure que j'habitais jadis. Un peu plus bas que l'école, se dresse la Cure, énorme bâtiment au cachet moyenâgeux. Tout près de la Cure, au carrefour de trois chemins et formant le centre du village, s'étale la fontaine communale avec ses larges bassins de pierre, rendez-vous des commères et des lessiveuses. La perle du village est, sans contredit, l'église, vrai modèle d'église champêtre, et par son architecture simple et naïve, et par son incomparable situation. Plus haut et sur la même ligne que la maison d'école, elle s'élève comme dans un solennel recueillement, au fond d'un gracieux tertre planté de tilleuls et de peupliers élancés, dont la cime rivalise de hauteur avec la flèche étincelante de son clocher. C'est là, dans ce champêtre sanctuaire, que j'ai été baptisé; c'est là que ma pieuse mère me conduisait dès ma plus tendre enfance prier au pied des autels; c'est là qu'elle alluma en mon âme cet ardent amour du culte catholique, dont je n'ai jamais pu me passer, où que je fusse, dans le long cours de ma vie. Ce petit temple, avec ses formes si simples mais si typiques, c'est une véritable idylle du bon Dieu.

Du côté de Payerne, on arrive à Bel-Air par une voie sinuuse, creuse et épaissement ombragée de hautes haies touffues et d'arbres fruitiers. Elle vient, comme par enchan-

tement, déboucher sur la vaste place de la fontaine publique. L'on dirait que ce délicieux village tient à cacher ses charmes à l'étranger.

Mon village natal, au nom suavement sonore, serait un village accompli, si les chemins y étaient mieux entretenus, si une plus grande propreté régnait autour des maisons, si l'on mettait plus de goût dans les constructions rustiques et dans l'entretien des jardins.

Son territoire, doucement accidenté, présente les sites les plus variés : plateaux et plaines fertiles, vallons paisibles et enchanteurs, ruisseaux serpentant timidement sous les mystérieux ombrages des taillis et des bosquets sauvages, coteaux recouverts de toutes sortes de cultures; forêts au nord, marais au sud; enfin des collines d'où l'on jouit d'une admirable vue sur les Alpes, le Jura, la plaine et le lac de Morat.

(A suivre.)

LA GRAMMAIRE au cours moyen des écoles primaires.

La Commission, chargée de la refonte du livre de lecture destiné au degré moyen de nos écoles primaires, estime qu'un exposé complet des règles grammaticales avec exemples à l'appui doit être annexé au manuel. Elle est convaincue que les élèves de 9 à 12 ans, fussent-ils même moyennement doués, sont aptes à recevoir l'enseignement de l'orthographe de règles dans les limites de ce qu'il importe de connaître pour parler et écrire correctement la langue française. La condition essentielle est que cet enseignement soit méthodique, intuitif et concret.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que le programme de grammaire assigné au cours inférieur peut être notablement développé sans cesser d'être accessible à des élèves de 7 à 9 ans. Dans d'autres domaines, l'instruction religieuse et l'arithmétique en particulier, il est présenté à leur intelligence des notions tout aussi abstraites et difficiles à saisir.

On réservera pour le cours supérieur les règles de la syntaxe qu'il est utile de connaître relativement à chacune des dix parties du discours, ainsi que des notions d'ordre plus